

Trois priorités pour les accompagnateurs :



1. MISSION

« Allez dans le monde entier. Proclamez l'Évangile à toute la création. » Marc 16,15

Accueillir et rejoindre les couples sur leur chemin

L'accueil gratuit, inconditionnel est un signe de la présence de Dieu parmi nous. Les couples sont tous différents, souvent éloignés de l'Église, parfois inquiets de devoir participer à une préparation ; ils sont enfants de Dieu, quelles que soient leurs particularités, et nous devons les rejoindre dans leur réalité, dans leur histoire. C'est un beau cadeau que nous leur faisons et qu'ils apprécient.

Le synode nous a invité à reconnaître ce qu'il y a de beau et de bon dans leur vie, dans leur histoire, et à leur faire prendre conscience que Dieu est à l'origine de l'amour qu'ils se portent l'un à l'autre. (cf. Rapport final du Synode sur la famille de 2014, n°25, 27)

Témoigner de l'Amour du Christ, et de la joie du mariage

Les laïcs sont appelés à **témoigner** de ce que le Christ leur apporte dans leur vie de couple, à témoigner de la beauté et de la joie du mariage, de la famille et du don de la vie (cf. Synode). Cela demande d'avoir soi-même pris le temps d'identifier ce que le Christ change dans sa vie.

Les prêtres peuvent également témoigner de leur engagement dans le sacrement de l'ordination et de leur union avec le Christ dans la fidélité et pour toujours.

Témoigner de la joie du mariage, c'est avoir conscience que faire le choix de se marier "à trois", avec le Christ, est une chance pour durer, pour vivre pleinement son mariage. Le Christ nous éclaire sur la façon de vivre la relation conjugale, il nous accompagne dans les difficultés, nous aide à pardonner, il nous fait grandir et nous rapprocher de la sainteté.

(Cf. Tweet du Pape François du 9 mai 2014 : "la sainteté demande le don de soi avec un sacrifice chaque jour. Le mariage est une voie magistrale pour devenir saints.")

La célébration de mariage avec la présence de nombreux invités est aussi un moment privilégié pour annoncer le Christ largement et joyeusement (cf. Synode sur la Famille n°59, en 2015), et aussi pour proposer les sacrements, en tenant compte de leur proximité plus ou moins grande avec l'Église et de leurs difficultés éventuelles à comprendre son langage ou à entendre son message.

Cheminer avec eux, dans la durée, pour les aider à discerner

« Cheminer » et « discerner » sont deux mots-clés utilisés avec insistance par le Saint Père dans son exhortation apostolique « La Joie de l'Amour ».

Le choix de se marier nécessite un discernement, que permet le cheminement.

« Connaître ce à quoi on s'engage, vouloir réellement (le) vivre, et s'interroger sur sa capacité à vivre cet engagement. Les trois volets - connaissance, volonté, capacité - définissent le discernement opéré dans la préparation au mariage. » (Père Cédric Burgun « [Cap sur notre mariage](#) » 2016)

Le discernement demande de prendre du temps, de se questionner, de se connaître, avant de s'engager. Cela justifie donc un cheminement de plusieurs mois, pendant lequel nous devons les accompagner.

Le sacrement de l'ordination n'exige-t-il pas une longue préparation ?

Voir aussi :

« La Joie de l'Amour / Guider les fiancés sur le chemin de la préparation au mariage », Pape François, n° 205 à 211

« La Préparation au mariage dans le contexte de la nouvelle évangélisation/ Chap.2 Liberté et discernement », CEF